

Evolutions du classement en zone vulnérable entre 2015 et 2017

Communes	Situation 2017	Application Programme d'actions
Culan, Épineuil-le-Fleuriel, La Perche, Préveranges, Reigny, Saint-Christophe-le-Chaudry, Saint-Priest-la-Marche, Sidiailles, Vesdun	Déclassées totalement	Aucun à partir de la post-récolte 2017
St-Vitte et Saulzais-le-Potier	Restent non classées	Aucun
Brinon-sur-Sauldre, St-Maur et St-Saturnin	Classées partiellement, avec une délimitation selon les sections cadastrales	Immédiate pour zone classée en 2015 (Brinon) Post récolte 2017 pour les autres
Ainay-le-Vieil, Augy-sur-Aubois, Bannegon, Bouzais, Bué, Crézancy-en-Sancerre, Germigny-l'Exempt, Givardon, La Groutte, La Guerche-sur-l'Aubois, Humbligny, Morogues, Neuilly-en-Dun, Orval, Sagonne, Saint-Amand-Montrond, Saint-Georges-de-Poisieux, Sancerre, Sury-en-Vaux, Verdigny, Vereaux, Vernais	Classées en 2012 Déclassées suite à l'annulation du classement 2012 Reclassées en 2017	Post-récolte 2017
Chambon, Faverdines, Ineuil, Neuvy-sur-Barangeon et Vouzeron	Nouvellement classées 2017 Entièrement	Post-récolte 2017
Allogny, Allouis, Arcomps, La Célette, la Chapelotte, Clémont, Henrichemont, Ids-Saint-Roch, Ivoy-le-Pré, Marçais, Mery-ès-bois, Morlac, Nancay, Nozières, Orcenais, Saint-Laurent, Sainte-Montaine, Saint-Symphorien, Touchay, Vallenay, Vignoux-sur-Barangeon	Précédemment classées partiellement 2015 Classées entièrement 2017	Post-récolte 2017 pour les parties nouvellement classées
Reste	Classées entièrement	Immédiate